

Climat scolaire, harcèlement et cyberharcèlement.

Vague 3 – 2027/2028

Séances d'information – Ecoles



Enseignement

Bienvenue !



Plan de la séance

1. Contexte

2. Le programme-cadre

- Contenu
- Cycle de vie

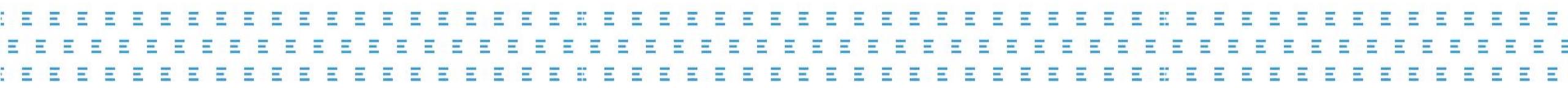
3. Quelles ressources pour déployer le dispositif ?

- Soutien aux écoles
- Période supplémentaire

4. Postuler au programme-cadre

- Conditions de participation
- Le dossier de candidature

5. Les prochaines étapes

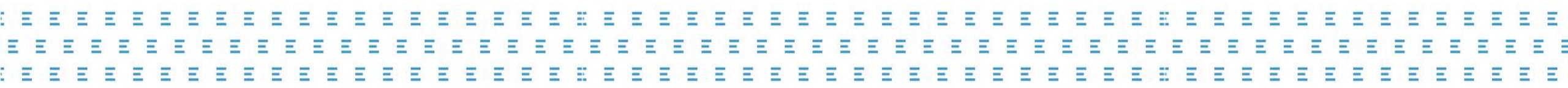


1. Contexte



Le harcèlement en FW-B : constats

- En FW-B, **20% des élèves déclarent avoir été victimes de comportements de harcèlement au moins quelques fois par mois** (HBSC, PISA 2022)
- Les recherches ont montré que **les écoles sont peu outillées** face à la lutte contre le harcèlement et ont besoin d'être accompagnées.
- Les élèves rapportent que quand ils ont dénoncé la situation : **les adultes n'ont pas réagi ou fait pire** (Senden, 2020).



Méthode d'élaboration

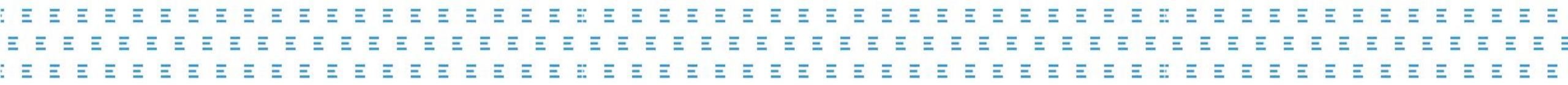
Une nouvelle politique

- Une **revue de la littérature** a été réalisée et des experts ont été consultés.
- De nouvelles orientations ont été définies dont le choix d'agir sur le harcèlement **via le climat scolaire** et non plus sous l'axe de la violence.
- Réaliser un nouvel essai tout en sachant « **qu'il n'existe pas de programme miracle lorsqu'on parle de harcèlement** » (B. Galand, 2018)
⇒ Ces programmes ne garantissent **pas de réussites systématiques**; le contexte et les conditions de mises en œuvre **sont déterminantes**.

Enseignements des recherches

Conditions de réussite

- **Toujours associer** un dispositif de **prévention** à des modalités de **traitement** des situations
- **Associer** le plus possible **les élèves**, tant dans la prévention que dans la détection des situations
- **Associer** directement **les professionnels** de l'éducation à l'élaboration des processus de prévention
- **Inscrire l'approche** préventive et curative du harcèlement **dans une politique** plus large du **climat scolaire**



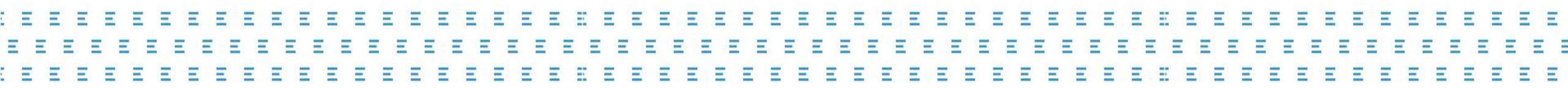
Enseignements des recherches

Agir sur le climat scolaire

Pour agir sur le climat scolaire, il est utile d'appréhender simultanément :

- ✓ **Environnement relationnel** (qualité des relations)
- ✓ **Environnement normatif** (construction des normes, règles)
- ✓ **Environnement pédagogique** (développement des savoirs et savoir-faire)
- ✓ **Environnement physique** (conditions matérielles)

Enquête systémique et multidimensionnelle sur le bien-être et le climat scolaire (FWB)



Objectif de ce nouvel essai

- ✓ Proposer aux établissements scolaires **un cadre structurant leurs actions** ainsi qu'**un accompagnement et des outils adaptés** à leur réalité de terrain
- ✓ Dans **une logique programmatique**, généralisable et **durable**
- ✓ En **articulation avec les Plans de Pilotage**

2. Le programme-cadre



Le programme-cadre

Un support supplémentaire et complémentaire pour les écoles

- ✓ **Pas exclusif**
- ✓ **Combinable avec d'autres dispositifs**
- ✓ **Partir de l'existant, le soutenir et le **maintenir****

Programme-cadre et Plans de pilotage

Deux champs d'action complémentaires

OASE 7: Accroître les indices du bien-être à l'école et l'amélioration du climat scolaire.

Cible: les relations au sein de la communauté scolaire, le plaisir d'apprendre et d'enseigner, l'environnement d'apprentissage, la sécurité, l'environnement physique, le sentiment d'appartenance, et se basant également sur les données relatives à l'exclusion, l'absentéisme des élèves, à la stabilité des équipes éducatives...

→ **Public: toute la communauté scolaire**

Programme-cadre

Rendre l'équipe éducative durablement autonome dans la prévention et la prise en charge du (cyber)harcèlement et dans l'amélioration du climat scolaire.

→ **Public-cible des actions : les élèves**

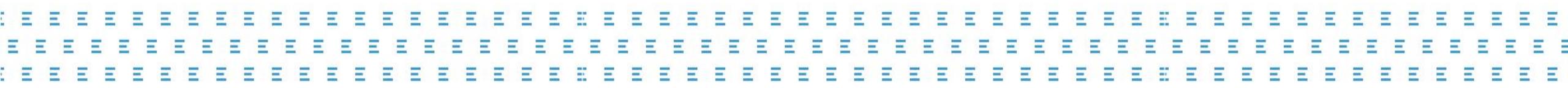
Le programme-cadre

Public cible

- ✓ **Tous les élèves** de l'enseignement **primaire et secondaire, ordinaire et spécialisé.**
- ✓ **Priorisation sur certains niveaux** : fin du primaire, début du secondaire (10-14 ans), phase 1 et 2 dans le spécialisé

Programme-cadre : c'est quoi ?

- Un programme **visant l'amélioration du climat scolaire** par la prévention et la lutte contre le harcèlement et le cyber-harcèlement scolaires.
- **Personnalisé et adapté à la réalité** de chaque école
- Impliquant **l'ensemble de la communauté scolaire**
- Sur **4 ans**
- **Accompagné et soutenu par un professionnel agréé** tout en visant l'autonomie des équipes éducatives



Programme-cadre : le contenu



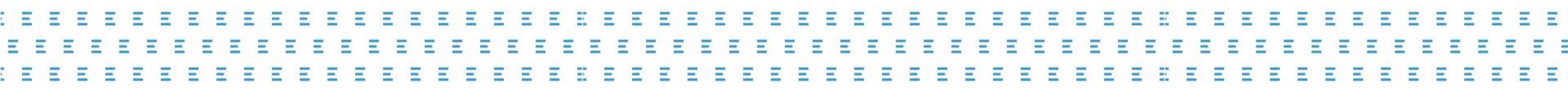
**Actions
minimales
obligatoire**



**Actions
complémentaires
au choix**



**Actions
supplémentaires
au choix**



Programme-cadre : le contenu



Actions
minimales
obligatoire

- ✓ **Formation/ Sensibilisation** de l'ensemble des membres du personnel concernant le phénomène de harcèlement, le cadre juridique ainsi que l'intérêt de porter un tel projet au sein de l'établissement.
- ✓ Mise en place **d'outils de gestion de conflits** via notamment la mise en place d'espace régulés de parole.
- ✓ Organisation de **séances d'information** ciblant spécifiquement la problématique du cyberharcèlement, pour l'ensemble des membres des personnels de l'école, **ainsi que des parents et des élèves.**
- ✓ **Information** aux parents et aux élèves de la participation de l'école au programme-cadre.

Programme-cadre : le contenu

Actions
complémentaires
au choix (3)

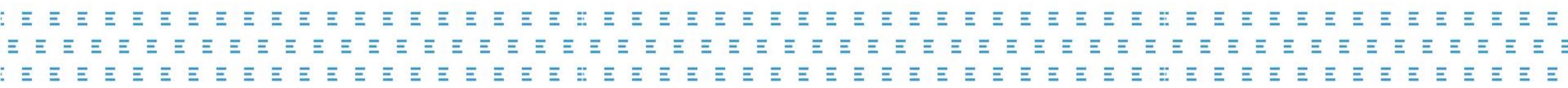
- ✓ **Mise en place d'une cellule d'intervention**
- ✓ **Mise en place d'actions de prévention** en lien avec les facteurs de climat scolaire :
 - Les pratiques de justice réparatrice ;
 - Une réflexion autour du cadre réglementaire de l'établissement (ROI, projet d'établissement, etc.) ;
 - Un projet de régulation des espaces communs ;
 - La mise en place d'un dispositif de Médiation par les pairs ;
 - La mise en place d'un dispositif de Jeunes Ambassadeurs ;
 - La mise en place de méthodes de préoccupations partagées ;
 - Des dispositifs de renforcement de l'élève victime de harcèlement ;
 - La méthode du groupe de soutien.

Programme-cadre : le contenu



Actions supplémentaires au choix

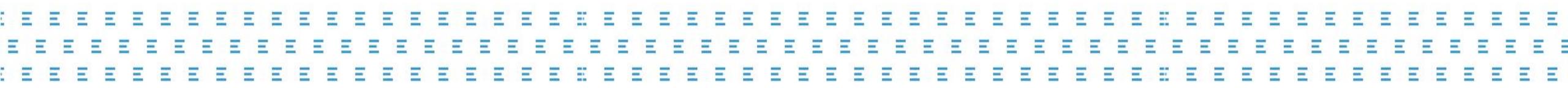
Il est laissé aux écoles la **possibilité de proposer toute autre action** qu'elles souhaitent ajouter à leur programme-cadre car elles le jugent nécessaire pour contribuer à l'amélioration du climat scolaire.



Programme-cadre : le cycle de vie

Année 1

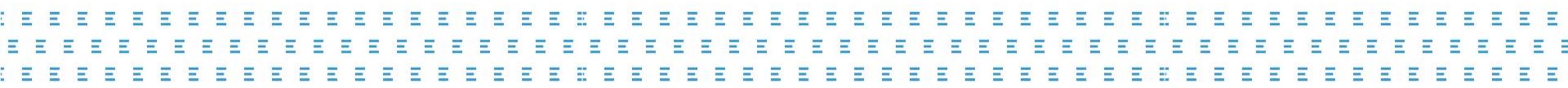
- **Rencontre entre opérateur et équipe éducative**
- **Réalisation d'un diagnostic**
- **Elaboration du programme-cadre : choix des actions et formalisation écrite**
- **Planification des actions**
- **Première mise en projet (action, formation)**



Programme-cadre : le cycle de vie

Année 2 et 3

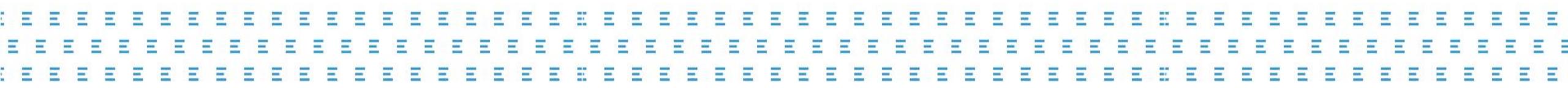
- **Mise en œuvre des actions du programme-cadre**
- **Mise en œuvre du plan de formation spécifique**



Programme-cadre : le cycle de vie

Année 4

- **Diminution progressive de l'implication de l'opérateur agréé en vue de l'autonomisation**
- **Poursuite des actions en cours**
- **Participation à des **intervisions** zonales**
- **Evaluation de fin de cycle et intégration dans le fonctionnement général de votre école**



Programme-cadre : le cycle de vie

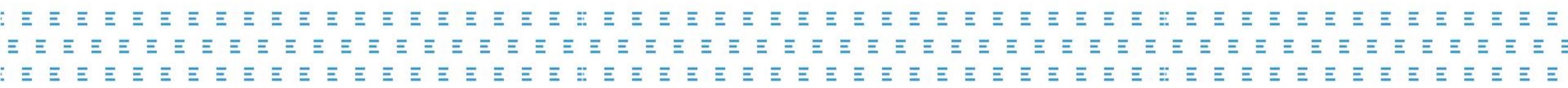
Année 1

Année 2 et 3

Année 4



Communication, formation et évaluation



3. Quelles ressources pour déployer le programme-cadre ?



Soutien aux écoles participantes

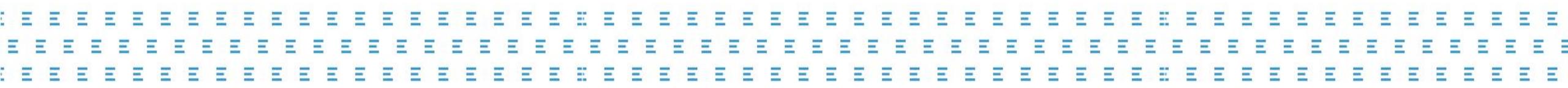
Pour toute la durée du programme-cadre, les écoles participantes bénéficieront des appuis suivants :

1. **Octroi d'une période supplémentaire** pour la bonne coordination du programme-cadre
2. **Accompagnement par un professionnel agréé** dans l'élaboration et la mise en œuvre de leur programme-cadre
3. Appui **par ces professionnels et de l'Observatoire du climat scolaire**
4. Accès à un ensemble de **formations spécifiques en matière de climat scolaire**, de prévention et de lutte contre le harcèlement et le cyberharcèlement ;
5. **Accompagnement et accès à des outils et contenus** produits et validés par l'Observatoire du climat scolaire
6. Accès à des **intervisions zonales et à des forums d'échanges de pratiques** entre professionnels de l'école.

Focus sur la nouvelle période octroyée

Le profil de « délégué en charge du climat scolaire et du bien-être à l'école »

- Dans le **cadre des différentes missions collectives de service** à l'école et aux élèves (SEE)
- **Soutenir les écoles qui souhaitent mettre en place des actions/dispositifs** en matière de prévention, de lutte contre le harcèlement ou plus largement en matière de climat scolaire
- Dans le cas d'une école faisant partie du programme-cadre, cette personne sera également **le relai privilégié entre l'opérateur, la direction et les membres du personnel**.



Rôles et missions de l'opérateur

- **Accompagner** les écoles à la réalisation de leur **diagnostic**
- **Accompagner l'élaboration de leur programme-cadre et de leur plan de formation**
- **Accompagner la planification** de la mise en œuvre des actions et formations
- **Coordonner et assurer le suivi de la mise en œuvre** des différentes actions
- **Aider à la communication** générale autour du dispositif vers les différents acteurs de l'école (parents, CPMS, élèves, etc.)
- **Rendre les équipes éducatives durablement autonomes.**

=> **En coordination avec le délégué en charge du climat scolaire désigné par l'école**

Rôles et missions de l'opérateur

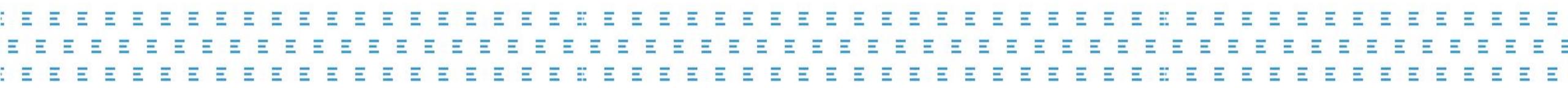
Concrètement

- Réaliser le **diagnostic** avec l'école et l'accompagner dans la compréhension des résultats
 - Aide au choix des **actions**
 - **Mise en œuvre concrète** des actions pour lesquelles l'école a choisi d'être accompagnée
 - **Formation** des équipes éducatives, de la direction et du délégué climat scolaire (DCS)
- **Pas pour intervenir directement auprès des élèves**

Focus sur l'accompagnement par un professionnel

Attribution

- Par la **Commission d'agrément et de sélection** ;
- **En fonction prioritairement de la zone géographique** d'action de celui-ci ;
- **Pas de choix** possible ;
- **La subvention est accordée à l'opérateur** afin de financer l'accompagnement réalisé.



Un service pour vous soutenir

L'Observatoire du climat scolaire

- **Veille, pilotage** de recherches et évaluation de la nouvelle politique structurelle
 - **Mise à disposition d'outils**, de formations et suivi des programmes-cadres
 - **Mise en réseau** d'acteurs
- ⇒ **Pour tous les professionnels de terrain**



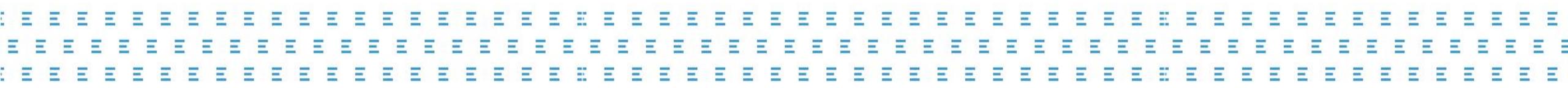
4. Postuler au programme-cadre



Postuler au programme-cadre

Conditions de participations

- Avoir **l'accord de son PO**
- **Accepter l'appariement** avec n'importe lequel des opérateurs agréés
- La **subvention va exclusivement à l'opérateur.**



Postuler au programme-cadre

Préparer sa candidature

Pour candidater au programme-cadre il vous sera demandé:

- ✓ Avoir participé à une séance d'information sur le programme-cadre (**obligatoire**)
- ✓ Démontrer globalement la consultation et la volonté de la communauté scolaire (équipe éducative, élèves, parents) à s'investir dans la mise en œuvre du programme-cadre – **importance de les consulter !**
- ✓ Pouvoir décrire le climat général de votre établissement
- ✓ Démontrer comment votre école entend **s'articuler avec le programme-cadre et vos attentes** par rapport à celui-ci (lien avec le PP, OASE 7, projets existants, partenariats existants, etc.)
- ✓ Développer la manière dont l'école **envisage le développement de partenariats** en lien avec la prévention et la lutte contre le harcèlement et/ou le cyberharcèlement scolaires (CPMS, PSE, AMO, etc.)

Dossier de candidature

- Se complète **exclusivement en ligne** via Jotform
- Possibilité de compléter en plusieurs fois, enregistrer et continuer plus tard.
- Attention à bien prévoir tous les **documents utiles** – **datés de l'année en cours** (entre janvier 26 et avril 27) **en format pdf lisible**
- **Les dossiers incomplets seront considérés comme irrecevables**
- Un [Genially](#) est disponible pour vous aider à la compléction et **rappeler les éléments importants**

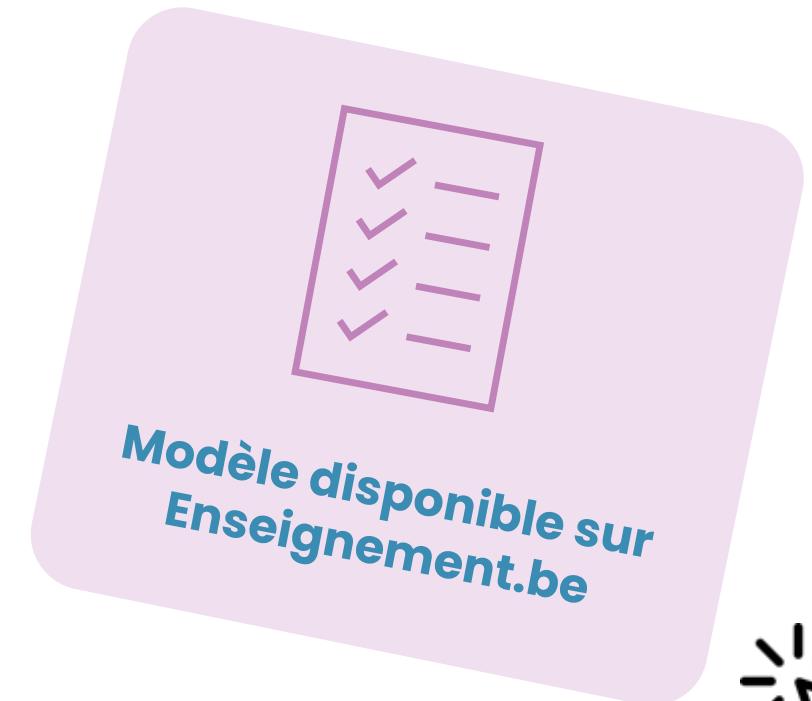


Le dossier de candidature

Un dossier en 4 parties :

1. Données générales de votre école
2. Les critères de sélection
3. Les critères de classement
4. Les possibles collaborations antérieures

→ Exclusivement en ligne via le lien qui paraîtra dans la circulaire en septembre 26



5. Les prochaines étapes



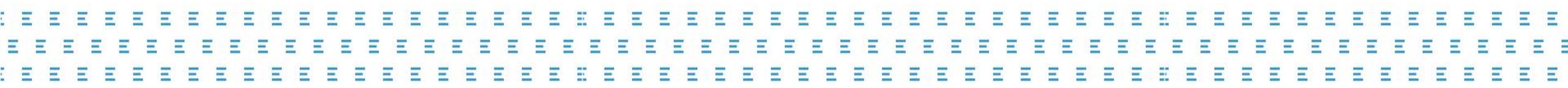
Les prochaines étapes

POSTULER

Pour 2027/2028 : ouverture des candidatures par la parution d'un appel via circulaire comprenant toutes les informations utiles pour candidater au programme- cadre → en **septembre 2026**.

Modalités et timing envisagés

1. Parution de la circulaire **d'ouverture des candidature** – *Septembre 26*
2. **Candidature exclusivement via un formulaire en ligne**
3. **Fin des candidatures** – *25 Avril 27*
4. **Analyse des candidatures par la Commission d'agrément et de sélection**
5. **Sélection des écoles et agréation des professionnels** – *Juillet 27*
6. **Démarrage des programmes dans les écoles vague 3** – *Rentrée 27-28*



QUESTIONS ?

Informations complémentaires:

Enseignement.be

Observatoire.climatscolaire@cfwb.be



Merci pour votre écoute et votre participation

Pensez à signer le registre de présence !





FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES



Enseignement